

Préparation du 2^e Rapport Biennal de transparence et de la 9^e Communication Nationale sous la CCNUCC en vertu de l'accord de Paris

Note préparée par le GT BTR2-NC9

1. Contexte

Le 2^e Rapport Biennal de transparence (BTR2) sous la CCNUCC est un rapportage obligatoire périodique, dont l'échéance est établie par la COP. En 2026, il est également lié à la 9^e Communication Nationale.

L'échéance pour la soumission a été fixée au **31/12/2026**.

Des directives spécifiques pour l'établissement de ce rapport existe. Le format et le contenu de ces rapports doivent être conformes aux lignes directrices adoptées par la COP, à savoir en premier lieu les décisions 18/CMA.1 (Modalités, procédures et lignes directrices aux fins du cadre de transparence des mesures et de l'appui visé à l'article 13 de l'Accord de Paris) et 5/CMA.3 (Directives pour l'application des modalités, procédures et lignes directrices aux fins du cadre de transparence renforcé visé à l'article 13 de l'Accord de Paris).

2. Préparations pratiques

Conformément au programme de travail 2026 de la CNC, un groupe de travail ad hoc BTR2-NC9 s'est réuni le 20 mars 2026 sous la présidence de l'administration fédérale. Laurence de Clock a été désignée pour remplir cette tâche.

A cette occasion, des coordinateurs régionaux ont été identifiés (Sophie Faict pour la Région flamande, Françoise Marchal pour la Région wallonne et François Cornille pour la Région de Bruxelles-Capitale), ainsi que les réseaux (cf. annexe).

Les experts y ont reçu toutes les directives pratiques pour rédiger les divers chapitres (consignes de rédaction, mise à disposition du SharePoint, documents de guidances et de review...).

La majorité des informations qui seront reprises dans le BTR2 seront issues des rapportages déjà soumis sous le Règlement Gouvernance à quelques mises à jour près.

Un calendrier initial a été proposé et discuté. Des incertitudes entourent le calendrier prévisionnel de la rédaction du rapport. En effet, le rapport porte sur les progrès dans le contexte de la contribution déterminée au niveau national (Nationally determined contribution, NDC). Or, cette dernière pour l'Union européenne et les Etats Membres est commune, d'où la nécessité d'établir des textes communs ou références communes et de vérifier que les informations portant purement sur les circonstances nationales n'interfèrent pas avec l'évaluation des progrès. Toutes les décisions n'ont pas encore été prises au niveau EU via les CCC-WG1 et CCC-WG2 et IG TRANS.

Le paragraphe 62 de l'annexe de la décision 18/CMA.1 prévoit explicitement la communication de la participation des parties prenantes à la mise en œuvre et à la réalisation de la NDC conformément à l'article 4 de l'accord de Paris. Il semble donc nécessaire de soumettre le projet aux conseils consultatifs comme précédemment pour les Communications nationales et rapports biennaux. Dans ces conditions, il est proposé de transmettre une première ébauche suffisamment aboutie du BTR et de la NC au CFDD uniquement vu qu'il dispose du réseau adéquat. Pour la forme, une table ronde encadrée par des questions préliminaires ciblées semble le plus pertinent afin que le focus soit surtout mis sur l'exercice de transparence que constitue ce rapport.

3. Planning provisoire

20 mars :	1 ^{ère} réunion du groupe ad hoc
1^{er} avril :	validation de la méthode de travail du groupe de travail ad-hoc par la CNC
15 ou 26 juin :	Collecte des textes des divers chapitres
Début juillet :	Compilation des chapitres (identification des gaps et des redondances) pour permettre une lecture transversale (par le compilateur national)
6-7 juillet :	Envoi de la compilation aux réseaux pour réaction
13 juillet :	Deadline de la réception des dernières corrections de la part des experts/coordonateurs
15 juillet :	Finalisation du draft (le plus complet possible) du BTR2 et de la NC9
17 juillet :	Envoi du draft du BTR2 et de la NC9 à la CNC et au CFDD
31 août :	Deadline de la transmission de commentaires par les membres de la CNC
Avant le 9 septembre :	Transmission par les rédacteurs des derniers paragraphes manquants
xx septembre¹ :	Organisation d'un dialogue avec le CFDD en présence des rédacteurs de chapitres et coordinateurs régionaux

^{1,2} Dates provisoires indicatives, encore à discuter/valider avec le CFDD

- xx septembre² :** Réception des commentaires écrits éventuels des membres du CFDD suite à la rencontre (deux semaines max. après celle-ci)
- 25 septembre :** Intégration des commentaires/finalisation du draft
- Début octobre :** Soumission du projet final à la CNC pour approbation finale
- Octobre :** Relecture de la version EN du BTR2-NC9 et rédaction d'un executive summary (FR/NL/EN)
- Novembre :** Mise en page
- Décembre :** Soumission UNFCCC et diffusion

4. Décision

Les membres de la CNC :

- Valident le calendrier provisoire
- Acceptent la tenue de la rencontre entre les experts et le CFDD

Annexe : Identification des coordinateurs et des réseaux à consulter pour la rédaction des BTR2 et NC9

BTR2-NC9	Coordinateur (à confirmer et à compléter)	Réseau
National inventory report		
	Olivier Biernaux (CELINE)	GT émissions CCPIE + administrateur du Registre (Pieter Baeten)
Information necessary to track progress made in implementing and achieving nationally determined contributions		
National circumstances and institutional arrangements	Laurence de Clock (DG ENV)	coordinateurs régionaux GT PAMs, GT Emissions CCPIE (trends), GT LULUCF
Description of NDC	Laurence de Clock (DG ENV)	coordinateurs régionaux EU
Information necessary to track progress made in implementing and achieving NDC	Laurence de Clock (DG ENV)	coordinateurs régionaux EU
Mitigation policies and measures, actions and plans, including those with mitigation co-benefits resulting from adaptation actions and economic diversification plans, related to implementing and achieving NDC	Françoise Marchal (AWAC)	GT PAMs, GT Adaptation
Summary of greenhouse gas emissions and removals	Olivier Biernaux (CELINE)	GT émissions CCPIE + administrateur du Registre (Pieter Baeten)
Projections of greenhouse gas emissions and removals	Margot Van Cauter (VEKA)	GT Projections
Other information	Ad-hoc	? a priori, on ne mettrait rien
Information related to climate change impacts and adaptation		
National circumstances, institutional arrangements and legal frameworks	Griet Verstraten (Dpt Omgeving)	GT Adaptation, CERAC ? DGD ?
Impacts, risks and vulnerabilities		
Adaptation priorities and barriers		
Adaptation strategies, policies, plans, goals and actions to integrate adaptation into national policies and strategies		
Progress on implementation of adaptation		

Monitoring and evaluation of adaptation actions and processes		
Information related to averting, minimizing and addressing loss and damage associated with climate change impacts		
Cooperation, good practices, experience and lessons learned		
Any other information related to climate change impacts and adaptation under Article 7 of the Paris Agreement		
Information on financial, technology development and transfer and capacity-building support provided and mobilized		
National circumstances and institutional arrangements	Vicky Noens (Dpt Omgeving) / Annemie Van der Avort (DGD)	GT reporting climate finance
Underlying assumptions, definitions and methodologies		
Information on financial support provided and mobilized		
Information on support for technology development and transfer provided		
Information on capacity-building support provided		
Information to be reported when national communications and biennial transparency reports are submitted jointly every four years		
Research and systematic observation	Bart Rymen/ Kenny Meganck (Belspo)	IRM, Climate Center, instances régionales
Education, training and public awareness	Lucas Demuelenaere (DG ENV)	coordinateurs régionaux
Improvements in reporting over time		
Areas of improvement identified by the Party and technical expert review team in relation to Party's implementation of Article 13 of the Paris Agreement	Laurence de Clock (DG ENV)	coordinateurs régionaux
How the Party is addressing or intends to address areas of improvement as referred to in paragraph 7(a) of the MPGs	Laurence de Clock (DG ENV)	coordinateurs régionaux
Any other information the Party considers relevant to the achievement of the objective of the Paris Agreement, and suitable for inclusion in its biennial transparency report		
	Laurence de Clock (DG ENV)	coordinateurs régionaux
KP Information		